

FICHE INTENDANCE CHOIX DU RÉGIME ET/OU INSCRIPTION DEMI-PENSION
--

Je soussigné(e).....représentant légal(e) et financier,

Inscris l'élève : Nom : Prénom : classe :

Au régime :

Externe

Demi-pension : 3 forfaits possibles : 3 jours, 4 jours ou 5 jours.

Conformément au règlement intérieur **aucun changement de régime ou de forfait ne sera pris en considération en cours du trimestre**, sauf cas exceptionnel.

Pour effectuer un changement de forfait ou de régime vous devez nous adresser un courrier en fin de trimestre pour effet le trimestre suivant.

(Cochez le forfait choisi et les jours de la semaine où votre enfant mangera)

Forfait 5 jours

Ou Forfait 4 jours : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Ou Forfait 3 jours : lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Elève boursier

L'inscription n'est pas possible si la facture de l'année précédente n'a pas été réglée.

L'absence de cours pendant la journée n'entraînera pas de remise d'ordre si le service de cantine fonctionne.

Le repas au ticket (4,30 € tarif 2023) est possible à titre exceptionnel.

Une aide des fonds sociaux est possible (sur demande adressée au Principal ou à l'assistant(e) social(e)).

Date

Signature du responsable légal(e) 1

Signature du responsable légal(e) 2

Les changements de régime seront possibles à la rentrée, en fonction des emplois du temps jusqu'au 15/09/2023

La facturation s'effectue au trimestre : (1^{er} trimestre de septembre à décembre : facture début novembre– 2^{ème} trimestre de janvier à mars : facture début février– 3^{ème} trimestre d'avril à juillet : facture mi-mai)

Pour information : Tarifs 2023 (les tarifs 2024 seront votés au conseil d'administration du 1^{er} trimestre)

Forfait annuel/36 semaines	Prix Repas
180 jours (5 repas hebdo)	3,09 €
144 jours (4 repas hebdo)	3,37 €
108 jours (3 repas hebdo)	3,59 €

Joindre un **RIB obligatoirement** au nom du représentant légal pour tout solde à verser (bourses – remboursement...)